

BULLETIN D'INSCRIPTION

DOSSARD N° :

A retourner avant mardi 31 mars 2026, à l'adresse suivante

LES FOULÉES CONTROISES

Mairie de Contres - Place du 8 mai - 41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

Nom..... Prénom.....

☐ Féminin ☐ Masculin

Année de naissance..... Nationalité

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Adresse mail.....

☐ Licencié (e) FFA ou sportive délivrée par une fédération agréée

Nom du club si licencié(e).....

N° de licence FFA ou sportive.....

OU PPS parcours prévention santé - pour les mineurs À compléter un questionnaire relatif à l'état de santé

Merci de cocher la course choisie

☐ 5 kms (2012 et avant) ☐ 2 kms (2013 à 2014)

☐ 10 kms (2010 et avant) ☐ 1 km (2017 à 2019)

☐ 1 km (2015 à 2016)

7,50 € pour la pré-inscription, accompagnée d'un chèque à l'ordre « Les Foulées Controises »

10 € le jour de la course (clos 15 mn avant l'heure de départ)

Gratuit pour les courses enfants

AUTORISATION PARENTALE

Jeunes de moins de 18 ans, non licenciée(es) FFA

Je soussigné M.....

représentant légal de l'enfant.....

Autorise celui-ci à participer aux Foulées Controises le **6 AVRIL 2026** et dégage la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.

Fait à.....

Signature

le.....

Ne pas jeter sur la voie publique - Impression : Octavo



LUNDI 6 AVRIL 2026

31^È FOULÉES CONTROISES

STADE DE CONTRES - 41700

>> 5 KMS >> 10 KMS

COURSES JEUNES : 1 KM - 2 KMS

INSCRIPTION EN LIGNE

www.lesfouleescontroises.fr
www.protiming.fr

INFOS : 07 60 70 90 57



Le Controis
en Sologne



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès



Partie à garder

HORAIRES DES COURSES

» 9H - 5 kms

» 10H - 10 kms

» 11H15 - 1 km

» 11H30 - 2 kms

» 11H45 - 1 km

Les enfants sont invités gracieusement :
aux 5 kms s'ils sont nés en 2012 et avant
aux 10 kms s'ils sont nés en 2010 et avant
aux 1 km s'ils sont nés de 2015 à 2016
aux 2 kms s'ils sont nés de 2013 à 2014
aux 1 kms s'ils sont nés de 2017 à 2019

RENSEIGNEMENTS : 07 60 70 90 57 ou 06 77 13 00 09

**INSCRIPTIONS EN LIGNE : www.lesfouleescontroises.fr
ou www.protiming.fr**

CONDITIONS OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER

Les participants s'engagent à respecter les clauses du présent règlement et à accomplir la distance de l'itinéraire déterminé par les organisateurs, dans le respect des indications des services de police et des commissaires de course.

• Personnes majeures

Pour les personnes majeures, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running délivrée par la FFA et en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées ;
- d'une attestation (papier, électronique ou de type QR code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (PPS) mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Pour être valable, le PPS doit avoir été délivré au maximum un an avant la date de l'événement à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Les étrangers doivent également établir un PPS pour leur participation.

La fourniture d'une photocopie de la licence en cours de validation à la date de la manifestation est obligatoire.

• Personnes mineures

La participation des mineurs à une compétition est soumise :

- soit à la présentation à l'organisateur d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise (conformément aux règlements généraux de la FFA), Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (santé, encadrement et découverte) ne sont pas acceptées.
- soit à la signature par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur d'une attestation confirmant que chacune des rubriques du questionnaire relatif à son état de santé (et dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du Ministre chargé de la santé et du Ministre chargé des sports) donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée, datant de moins de six mois.

Une autorisation parentale pour les moins de 18 ans est exigée.

En l'absence de justificatif, l'engagement ne sera pas pris en compte.

Partie à nous renvoyer

Si nécessaire, seul le juge arbitre de l'épreuve sera habilité à prendre des décisions en concertation avec le Président des Foulées Controises

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police d'assurance N°GDB00281181/0, soucrite auprès de MGA

RÉCOMPENSES

Un lot de valeur à gagner :

- par tirage sur l'ensemble des dossards des 3 courses jeunes ;
- pour les 2 courses adultes (présence obligatoire)

» 5 ET 10 KMS

- Une coupe aux 3 premiers
- Une coupe au premier de chaque catégorie (non cumulable)
- Un lot à tous les arrivants
- Challenge du nombre : Association la plus représentée

» 1 KM ET 2 KMS

- Une coupe aux 3 premiers de chaque catégorie
- Un lot à tous les arrivants
- Challenge du nombre des clubs et des écoles sur l'ensemble des courses jeunes

LES PARCOURS

Pour tous les parcours, arrivée sur la piste d'athlétisme et permettent l'accueil des athlètes handisports

» COURSE 5 KMS

Une boucle de 5 kms

» COURSE 10 KMS

2 fois le parcours des 5 kms

» COURSES 1 KM

Parcours plat, avec une portion herbeuse de 150 m

» COURSE 2 KMS

2 fois le parcours de 1 km

VESTIAIRES ET DOUCHES À DISPOSITION

Les Foulées Controises et le Controis-en-Sologne sont heureuses de vous accueillir et remercient particulièrement les bénévoles qui assurent le bon déroulement des courses ainsi que la sécurité sur le parcours.

Les organisateurs remercient également les partenaires pour leur générosité. Sans leur aide, nous ne pourrions organiser cette matinée sportive.

DROITS À L'IMAGE ET À LA PUBLICATION

Par le simple fait de leur inscription les participants autorisent :

- l'association les Foulées Controises à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je suis susceptible d'apparaître
- la publication des résultats sur les différents sites internet ou revues

Par le simple fait de leur inscription les participants s'engagent à respecter le règlement des Foulées Controises.